



Le 16/01/2014
COMMUNIQUE DE PRESSE
Destruction d'oiseaux protégés

Des radiographies effectuées par le vétérinaire du Tichodrome ont montré la présence de plombs **sur 2 buses variables** trouvées blessées sur les communes de Tencin et de Chatte, le 24 et le 30 Décembre 2013.

Nous souhaitons rappeler que les causes de blessures accidentelles et non volontaires liées aux infrastructures (routes, lignes électrifiées, baies vitrées, barbelés..) sont déjà très nombreuses. Il est déplorable d'y voir s'ajouter des blessures causées par des tirs volontaires.



L'un des plombs est visible dans le globe oculaire de la buse

Ces deux oiseaux, tirés les soirs de réveillon, sont **les 2 derniers retrouvés blessés** (avec un total de 16 animaux retrouvés pour l'année 2013)(source : Le Tichodrome). Rappelons que ce total ne prend pas en compte bien sur les animaux non retrouvés (non vus, inaccessibles, prédatés...).

Nous condamnons le tir des espèces protégées. En effet, ces actes sont une infraction à la Directive Oiseaux (2009/147/CE) protégeant tous les rapaces de France. La LPO et Le Tichodrome remercient les personnes qui ont porté secours à ces oiseaux. Si vous trouvez un oiseau blessé, agissez pour lui (<http://www.le-tichodrome.fr/quoi-faire-animal-blesse.html>).

Ligue pour la Protection des Oiseaux association locale Isère



CONTACT

Le Tichodrome
04 57 13 69 47